

# POUR VOUS, POUR VOS PROCHES, RESTEZ CHEZ VOUS !

Depuis le 30 octobre 2020, le Président de la République a mis en place un dispositif de confinement sur l'ensemble du territoire national. Face à cette situation exceptionnelle, la Ville se mobilise pour protéger tous les Arcisiens.

## ECOLES, CRÈCHES, COLLÈGES ET LYCÉES

Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans. Les accueils périscolaires et la restauration scolaire sont également maintenus avec un protocole adapté.

Le Service Animations Jeunesse reste également ouvert à ses horaires habituels pour accueillir les jeunes de 11 à 17 ans.

## LA RENTRÉE DU LUNDI 2 NOVEMBRE À 8H30

Suite à une information tardive de l'Education Nationale, la rentrée du lundi 2 novembre s'effectuera finalement comme d'habitude à 8h30 pour l'ensemble des élèves. L'hommage républicain à Samuel Paty aura lieu, quant à lui, à un moment choisi par les écoles dans le courant de la semaine.

Les enfants inscrits habituellement à l'accueil de loisirs de 7h à 8h30 seront accueillis par les animateurs de la ville dans les mêmes conditions ce lundi 2 novembre.

## DES ATTESTATIONS OBLIGATOIRES

Pour vous déplacer, vous devez être muni de l'un des 3 documents suivants :

- attestation de déplacement dérogatoire
- justificatif de déplacement professionnel
- justificatif de déplacement scolaire

Les déplacements pour prendre l'air, faire du sport ou promener son animal de compagnie seront limités à une heure par jour et dans un rayon d'un kilomètre autour du domicile. Les parcs, les jardins, la forêt et les abords du canal paysager resteront accessibles pendant la durée du confinement.

Les cimetières seront également ouverts. A l'occasion de ce week-end de la Toussaint, les fleuristes ne fermeront pas comme les autres commerces, et resteront ouverts jusqu'à dimanche soir.

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager)

## SOUTIEN AUX COMMERCES ET SERVICES INDISPENSABLES

Seuls les commerces de première nécessité restent ouverts : alimentaires, les pharmacies, les banques, bureaux de tabac et les stations-essence peuvent rester ouverts. L'ensemble des professionnels de santé restent mobilisés et continueront à suivre leurs patients pendant toute la durée du confinement. Les restaurants restent ouverts pour proposer des livraisons à domicile et des plats à emporter.

Retrouvez la liste exhaustive des commerces ouverts et des services proposés par les restaurants de la ville sur [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr)

Le marché couvert est aussi à votre disposition les samedis matins de 8h à 13h.

## VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pendant le confinement, l'Hôtel de Ville reste ouvert à ses horaires habituels pour que vous puissiez continuer à réaliser vos démarches administratives.

Le service Urbanisme vous recevra uniquement sur rendez-vous au 01 30 45 83 05 ou par mail à [urbanisme@boisdarcy.fr](mailto:urbanisme@boisdarcy.fr) pour les dépôts de dossiers de permis de construire, de démolir et de déclarations préalables.

### • CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Le suivi des personnes âgées isolées est maintenu, si vous avez besoin d'aide contactez le 01 30 45 84 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Les personnes inscrites sur le fichier Canicule peuvent être contactées régulièrement par les agents du CCAS.

Le foyer-restaurant étant fermé, la Ville a souhaité étendre son service de portage de repas à tous les seniors à partir de 62 ans et les personnes à mobilité réduite, sur inscription au 01 30 45 84 00.

### • FERMETURES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

La Maison des associations Lino-Ventura, le Théâtre de la Grange, la Médiathèque et les équipements sportifs sont fermés jusqu'à nouvel ordre.